

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

En % des encaissements	HT	TTC
Honoraires de Gestion Courante	6,90 %	8,28%
Garantie des Loyers impayés-Dégradations immobilières-Protection juridique	2,25 %	2,80 %
Prestations incluses dans les honoraires de gestion courante		
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers et charges		●
1 ^{ère} lettre de rappel de loyer et recouvrement amiable		●
Quittancement locataire		●
Régularisation annuelle des charges, règlement des factures fournisseurs		●
Révision des loyers		●
Rédition mensuelle des comptes		●
Règlement des charges de copropriété		●
Demande et suivi des Assurances locatives, contrats d'entretien chaudière		●
Accès extranet		●
Vérification validité des diagnostics immobiliers		●
Gestion des réparations inférieures à 200 € TTC		●
Traitements du congés du locataire, visite conseil avant état des lieux et compte de départ du locataire		●

Prestations complémentaires

<u>Sinistres</u> Déclaration et suivi Représentation en expertise		80,00 € Vacation
<u>Contentieux</u> Mise en demeure Constitution d'un dossier contentieux (remise du dossier chez l'huissier pour commandement de payer et suivi de dossier)		Frais postaux 120,00 €
<u>Travaux</u> Gestion technique des travaux (Demande de devis, accord propriétaire, suivi des travaux, règlement facture)		3 % sur factures > à 1000 € TTC
Représentation en conciliation		120,00 €
Aide complète à la déclaration de revenu (prix par lot principal)		40,00 €
Représentation en Assemblée Générale		140,00 €
Demande de Permis de Louer		45,00 €
Vacation (Coût horaire)		45,00 €
Résiliation gérance avec remise du dossier au Bailleur		100,00 €
Copies ou envoi de baux et document accessibles dans l'extranet		Vacation + Frais postaux
Commande de diagnostics immobiliers		15,00 €

Honoraires applicables au 01/01/2026, calculés toutes taxes comprises selon le taux de TVA en vigueur, soit 20%

En cas d'évolution du taux de TVA, les honoraires évolueront proportionnellement.

CHÂTEAUROUX (36000)
 Rue Porte aux Guédons
 02 54 08 07 06

ARGENTON-SUR-CREUSE (36200)
 9, rue Gambetta
 02 54 01 20 20

BOURGES (18000)
 5, place Henri Mirpied
 02 48 23 44 00

www.limmobiliereguignard.com

HONORAIRES DE LOCATION

Locaux à usage d'habitation – Location meublée et non meublée

A la charge du Locataire		
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail (Honoraires plafonnés à 110% du loyer Hors Charges)		8 € TTC/m ²
Rédaction de l'état des lieux d'entrée et de sortie		3 € TTC/m ²
A la charge du Bailleur		
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail (Honoraires plafonnés à 110% du loyer Hors Charges)		8 € TTC/m ²
Rédaction de l'état des lieux d'entrée et de sortie		3 € TTC/m ²
Entremise et négociation		40 € TTC

Locaux commerciaux et bureaux

Recherche du locataire - visite – Entremise	16% HT du Loyer Annuel
Constitution du dossier	A la charge du Preneur
Rédaction du bail	
Etat des lieux d'entrée	
Honoraires minimum à la charge du Preneur	1000 € TTC

Location de parking, garage, cave

Recherche du locataire - Entremise	Locataire (Forfait)	50 € TTC
Rédaction du bail	Bailleur (Forfait)	50 € TTC
Etat des lieux		

Honoraires applicables au 01/01/2026, calculés toutes taxes comprises selon le taux de TVA en vigueur, soit 20%

En cas d'évolution du taux de TVA, les honoraires évolueront proportionnellement.